

Étude n° 99 - Novembre 2018

L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET LA FORÊT DANS LES

HAUTES-ALPES



CE QU'IL FAUT RETENIR

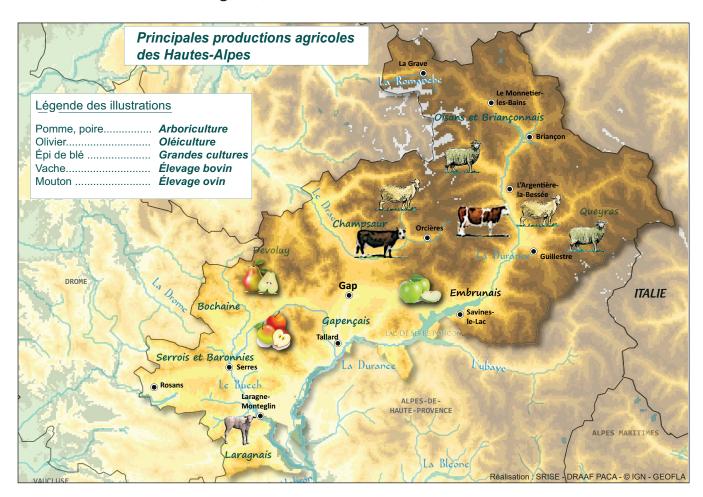
L'activité agricole génère 2 600 emplois et 147 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel.

Les surfaces agricoles recouvrent plus d'un tiers du territoire et sont particulièrement orientées vers les activités d'élevage. Deux exploitations sur trois y sont ainsi spécialisées dans l'élevage d'ovins et de caprins, 1^{er} cheptel de la région avec plus de 243 000 têtes.

Production à haute valeur ajoutée, l'arboriculture est la 1^{re} source de richesse du département, juste devant la production animale. Le département des Hautes-Alpes est ainsi le 2^e producteur national de poires d'hiver et le 3^e producteur de poires d'été.

L'agriculture biologique concerne un quart des surfaces agricoles, comme au niveau régional.

Le département des Hautes-Alpes est parmi les moins densément peuplés de la région (25 habitants au km² contre 157 au niveau régional).



TERRITOIRE: 25 habitants par km²



Le département des Hautes-Alpes s'étend sur près de 5 700 km², soit 18 % de la surface régionale.

141 000 habitants



Avec 141 000 habitants, le département représente 3 % de la population régionale, soit 25 habitants par km² (157 en moyenne régionale).

Source : Insee - Recensement de la population 2015

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

LES SURFACES AGRICOLES : 210 000 ha

37 % du département 210 000 ha



Les surfaces agricoles

Elles couvrent **210 000 ha**, soit **37 %** du département et **7 %** de la région.

3 % du département

15 200 ha



Les sols artificialisés

Ils représentent moins de 3 % du département (10 % en moyenne pour la région).

24 % de la SAU productive

12 600 ha



Les surfaces irrigables

On estime que **12 600 ha** de SAU sont irrigables, soit **24 %** de la SAU productive.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016



59 ha

Superficie agricole utilisée moyenne

Avec **59 ha**, la SAU moyenne des exploitations du département (hors pâturages collectifs) est supérieure à la moyenne régionale (31 ha) du fait de la prédominance des grandes cultures et de l'élevage.

Ces activités dégagent en effet des produits à l'hectare inférieurs aux autres spécialisations et nécessitent plus de surfaces à chiffre d'affaires équivalent.

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

SAU moyenne des exploitations du département selon la spécialisation (hors pâturages collectifs)

Bovins et autres animaux	93 ha
Ovins et caprins	74 ha
Polyculture-polyélevage	32 ha
Arboriculture	31 ha
Grandes cultures (dont plantes aromatiques, à parfum)	28 ha
Viticulture	17 ha
Maraîchage-horticulture	4 ha

Source: Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

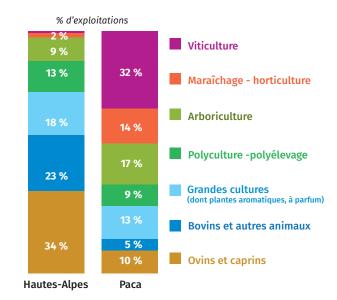
EXPLOITATIONS AGRICOLES : 2/3 des exploitations dans l'élevage



Avec 1 560 exploitations agricoles, le département rassemble 8 % des exploitations de la région.

Deux tiers des exploitations sont spécialisées dans l'élevage principalement d'ovins et de caprins.

Spécialisation des exploitations



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

En 2016, le département compte 2 600 emplois agricoles* à temps plein, dont 1 900 emplois de dirigeants, 200 emplois de salariés permanents (CDI, CDD de plus de 3 mois) et 600 emplois de salariés non permanents (occasionnels, saisonniers, CDD de moins de 3 mois).

dirigeants

1900 emplois

salariés permanents salariés non permanents





* Le total peut varier de la somme des emplois pour des raisons d'arrondis

Source: MSA 2016 - Traitement DRAAF PACA - SRISE

BIO : 24 160 ha engagés



2 600

Emplois agricoles*

La SAU certifiée « agriculture bio » ou en conversion du département s'étend sur 24 160 ha, soit 27 % des surfaces agricoles des exploitations du département.

Ce sont 330 exploitations qui sont engagées dans la production biologique en 2017.

Le département des Hautes-Alpes arrive en 1^{re} place des départements métropolitains.

27% de la SAU certifiée "agriculture bio" ou en conversion



330 **exploitations** engagées dans la production biologique



Source: Agence Bio 2017

PRODUCTIONS AGRICOLES : leader en poires

Le département est le deuxième producteur national de poires d'hiver (1 070 tonnes).

Avec une production de plus de **8 000 tonnes** de poires de table, dont **4 500 tonnes** de poires d'été « William's », le département se place au 3^e rang national.



Poires d'hiver

1070 tonnes

2^e département producteur

Poires d'été William's

4 500 tonnes

3^e département producteur

Le cheptel des Hautes-Alpes est composé de **243 300 ovins** et **33 000 bovins**.

La production de lait est estimée à 198 100 hl de lait de vache, 10 400 hl de lait de chèvre et 5 500 hl de lait de brebis.





243 300 ovins



33 000 bovins



Lait



198 100 hl



10 400 hi



5 500 hl

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 provisoire, Comptes 2017 provisoires

AIDES PERÇUES : 56 millions d'euros au titre de la PAC

En 2017, les aides PAC versées aux exploitations du département s'élèvent à 56 millions d'euros.

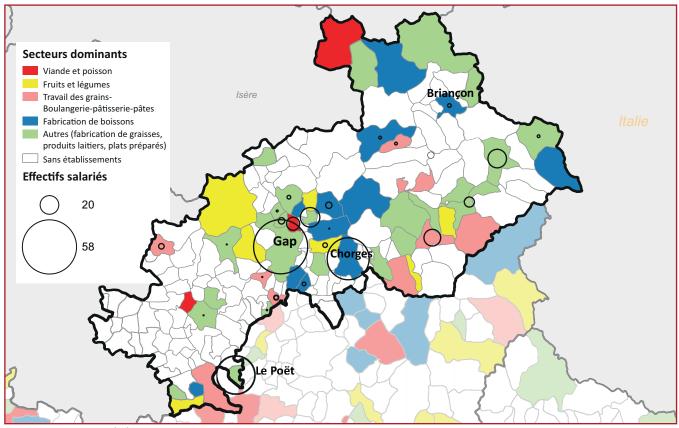
Parmi ces aides, 32 millions d'euros ont été versés au titre du 1^{er} pilier et 24 millions d'euros au titre du 2^e pilier.

Par ailleurs, les exonérations de cotisations sociales prises en charges par l'État s'élèvent à 5 millions d'euros.

56 M € Aides PAC aux exploitations du département



INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES: 840 salariés



Source : Insee - Clap au 31/12/2015

Au 31/12/2015, le département compte 101 établissements dans le secteur alimentaire et 15 dans le secteur des boissons.

Les industries agroalimentaires des Hautes-Alpes emploient **290 salariés**, majoritairement dans la production alimentaire (230 salariés).

Avec 38 établissements et 58 salariés, la production de cacao, chocolat et de confiserie est le 1^{er} secteur alimentaire du département.

Le commerce de gros de produits agroalimentaires emploie quant à lui 640 salariés.

Source : Insee - Clap au 31/12/2015

VALEUR DE LA PRODUCTION : 147 millions d'euros



Le chiffre d'affaires de production et des services agricoles du département est estimé à 147 millions d'euros en 2017 (5 % de la valeur de Paca).

La production de fruits est la 1^{re} orientation en valeur avec 35 % du chiffre d'affaires agricole.

La production animale représente plus du quart de la valeur agricole du département

repartition des productions du département en valeur	
Fruits (dont olives)	50 millions €
Animaux et productions animales	46 millions €
Fourrages et plantes fourragères	28 millions €
Céréales, oléoprotéagineux	5 millions €
Légumes frais	1 million €
Horticulture, pépinières	1 million €

Répartition des productions du département en valeur

Source : Agreste, Insee - Comptes de l'agriculture 2017 provisoires

ACTIVITÉ FORESTIÈRE : 226 emplois salariés

Le département occupe la 2^e place régionale en volume de bois certifiés PEFC. Les scieries du département ont produit 12 620 m³ de sciages, essentiellement de conifères.

123 640 m³³ de bois ronds



La production forestière est estimée à 123 640 m³ de bois ronds, dont 45 % de bois d'oeuvre. Les bois destinés à l'industrie et à l'énergie sont à égale répartition (26 %).

42 % taux de boisement



Avec un taux de boisement de 42 %, le département est au-dessus de la moyenne métropolitaine (31 %).

226 emplois salariés





L'activité forestière (exploitations forestières, sylviculture, sciage, rabotage et imprégnation du bois) génère **226 emplois salariés** au 31/12/2015.

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2017

Source : Insee - Clap au 31/12/2015

ENSEIGNEMENT AGRICOLE : 435 élèves

435 élèves



84 apprentis



2 établissements



Pour l'année scolaire 2017-2018 dans le département, **un établissement public et un établissement privé** dispensent un enseignement agricole auprès de **435 élèves** dont **84 apprentis.**

L'établissement de Gap est notamment impliqué dans le plan national du projet agro-écologique pour la réduction de l'usage des pesticides.

Source : DRAAF - Service régional de la formation et du développement

Définitions

SAU: superficie agricole utilisée, terres dédiées à une activité agricole hors bâtiments, cours, friches, bois...

SAU productive : superficie agricole utilisée dont est déduite la surface toujours en herbe (STH) peu productive (landes, parcours...).

1er pilier de la politique agricole commune (PAC) : aides à la production.

2º pilier de la PAC : aides au développement rural.

Activité forestière : exploitation forestière (02.20Z) ; sylviculture et services à l'exploitation forestière (02.10Z et 02.40Z) ; sciage, rabotage, imprégnation du bois (16.10A et 16.10B).

Emploi agricole: cotisants de la branche accident du travail (ATEXA) hors solidaires, sylviculture, dressage, conchyliculture et pêche.



MINISTÈRE

DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE) 132 bd de Paris - CS 70059 - 13331 MARSEILLE CEDEX 03

Tél.: 04 13 59 36 00 Fax: 04 13 59 36 32

http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/

Courriel: srise.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Patrice de LAURENS **Directrice de la publication :** Nadine JOURDAN

Rédacteur en chef : Joachim TIMOTEO Rédactrice : Barbara MICHELET Composition : Nadine NIETO Dépôt légal : à parution

ISSN: 1773-3561